



Savigny sur Orge, le 28 juin 2021

Chères adhérentes et chers adhérents,

Nous vous avons annoncé en décembre 2020 que les cours des activités suspendues feraient l'objet d'un remboursement.

L'équipe et le Conseil d'Administration de la MJC ont estimé le montant que représentaient les séances qui n'avaient pu se dérouler en présence, ni bénéficier de cours à distance.

Ainsi, pour ces cours, nous vous proposons de disposer du montant restitué soit

- sous la forme d'un remboursement si, par exemple, vous ne souhaitez plus vous réinscrire pour une activité à la rentrée ;
- sous la forme d'un avoir si, au contraire, vous envisagez de vous réinscrire, ou un membre de votre famille, à la rentrée pour une activité identique ou nouvelle.

Bien entendu, compte tenu de la durée de la période d'inactivité contrainte, cette proposition, par son montant global, impactera les comptes de la MJC.

Le Conseil d'Administration en est conscient et assume pleinement cette décision, juste et nécessaire, prise en faveur des adhérents de la MJC. Et, afin de préserver l'avenir de notre association, il propose également un appel à la solidarité sous la forme d'un don défiscalisé de tout ou en partie, même infime, du montant restitué.

En effet, la MJC est un organisme d'intérêt général et, à ce titre, est habilité à percevoir des dons en contrepartie d'un reçu fiscal. Cela vous permet ainsi de déduire 66% du montant du don de votre revenu imposable.

Si vous souhaitez participer à cet élan de solidarité, il vous suffira d'indiquer le montant du don que vous voulez déduire de votre remboursement ou avoir, et la MJC vous remettra le reçu fiscal correspondant. Par exemple, un don de 10 euros revient à 3,40€.

Pratiquement vous avez jusqu'au 30 septembre 2021 pour nous informer de votre choix, soit lors de votre ré-inscription à l'occasion des portes ouvertes le 3 septembre, soit par mail à l'adresse suivante : directeur@mjcsavigny.org

Nous comptons vous retrouver nombreux la saison prochaine afin que la reprise en septembre soit une réussite pour notre maison.

Le Conseil d'Administration de la MJC